

La place de l'enfant dans les politiques publiques du Québec et du Canada

Joanne Lehrer



Trois niveaux de gouvernement

- Fédéral



- Provincial



- Municipal



Au niveau fédéral



- Aucune responsabilité pour l'éducation, ni les services éducatifs en petite enfance
- Allocation canadienne pour enfants
- Accords multilatéraux et bilatéraux
 - Transfert de fonds
- Pression pour la création d'une loi cadre sur les services éducatifs en petite enfance
- Création d'un secrétariat et d'un comité conseil d'experts (2019-2020)

Au niveau provincial

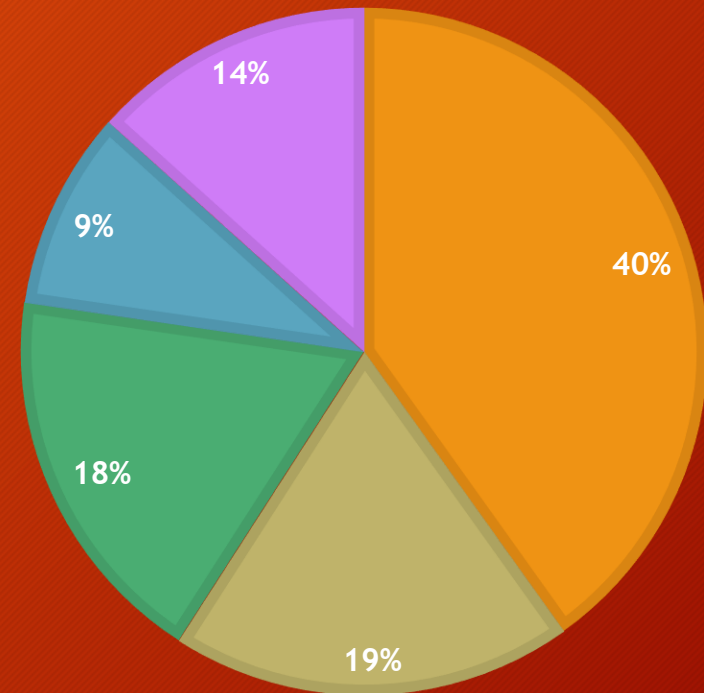


- Québec est le seul province avec un système régis de SGÉE
 - Depuis 1997
 - Projets pilotes ailleurs
- Politique familiale (1997)
 - Stratégie de lutte contre la pauvreté
 - Réseau de SGÉE (0 à 5 ans)
 - Maternelle 5 ans temps plein
 - Allocations familiales universelles et particulières
 - Congés parentales
- Depuis 2004
 - Coupures budgétaires des CPE et réorganisation des SGMF
 - Financement du réseau à but lucratif
- Depuis 2013/2019
 - Maternelle 4 ans temps plein

Le réseau québécois des SGÉE (MFA, 2018, 2019; Observatoire des tout-petits, 2019)

- Centres de la petite enfance
 - 95 327 places
- Services de garde en milieu familial
 - 91 604 places
- Garderies privées non subventionnées
 - 67 246 places
- Garderies privées subventionnées
 - 46 997 places
- Total places à contribution réduite
 - 233 928
- Total places
 - 301 174
- Nombre d'enfants de 0-5 ans au Québec
 - 530 091

ENFANTS 0-5



■ Aucune SGÉE ■ CPE ■ SGMF ■ GP sub. ■ GP non- sub.

Le réseau québécois des SGÉE

- La loi sur les SGÉE
 - Ratios
 - 0 à 2 ans 1:5
 - 2 à 3 ans 1:8
 - 4 à 5 ans 1:10
- Guichet unique d'accès depuis 2018
- Le programme éducatif
 - Version révisée publiée en 2019

Enjeux concernant les SGÉE

- Manque de places
- Voies parallèles d'éducation (publique/privée)
- Évaluations de la qualité éducative
 - 2 études Grandir en Qualité
 - Processus obligatoire d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative depuis décembre 2017
- Pénurie d'éducatrices et d'enseignantes et les conditions de travail de ces dernières
- Panique autour de la préparation à l'école, surtout pour des enfants issus des milieux dits « défavorisés » et pour les enfants ayant des besoins de soutien additionnels
 - À cause des Enquêtes québécoises sur le développement des enfants à la maternelle (2008, 2012, 2017)
- Débats autour de la maternelle 4 ans
- Dossier éducatif de l'enfant

Au niveau municipal (MF, 2019; MFA, 2008).

- Le Ministère de la Famille du Québec offre un soutien financier et technique aux municipalités, aux municipalités régionales de comté et aux conseils de bandes qui désirent se doter d'une politique municipale familiale ou mettre à jour celle qu'elles ont déjà.
- Un soutien technique est aussi offert pour la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la politique familiale.
- Le MF soutien aussi des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale.

Politiques familiales municipales (MFA, 2008; Ville de Sherbrooke, 2004)

- L'environnement
- Le milieu social
- L'économie



Orientations 13

Orientation 1 : 14

Développer une préoccupation familiale dans l'offre de services municipaux et des organismes reconnus

Orientation 2 : 15

Optimiser la communication, la collaboration et la cohésion entre la Ville et ses partenaires

Orientation 3 : 16

Faciliter le développement d'un sentiment d'appartenance des familles envers leur milieu de vie

Orientation 4 : 17

Maintenir et améliorer la qualité du milieu de vie dans lequel les familles évoluent

Orientation 5 : 18

Reconnaître la communication comme moyen privilégié de faire participer les familles à la vie municipale

Orientation 6 : 19

Faciliter l'accessibilité, pour les familles, aux services, aux activités et aux infrastructures disponibles sur le territoire de la Ville de Sherbrooke

La ville de Montréal (2018)



LES ASSISES

Les principales conventions et chartes qui encadrent aussi bien les actions de tous les citoyens que celles de la Ville de Montréal sont à la base de la Politique de l'enfant.

Ce sont :

- La Convention internationale relative aux droits de l'enfant;
- La Charte canadienne des droits et libertés;
- La Charte québécoise des droits et libertés de la personne;
- La Charte montréalaise des droits et des responsabilités.

Par ailleurs, cette politique s'appuie sur les connaissances scientifiques relatives au développement des enfants, notamment celles touchant l'importance :

- De reconnaître que les enfants naissent avec la capacité de ressentir et d'apprendre¹;
- D'agir tôt, dans une optique de prévention, sur les environnements et les relations des enfants²;
- De limiter l'exposition des enfants à un stress toxique et à ses effets néfastes sur leur cerveau en développement³;
- De soutenir le développement des compétences.

Parmi ces connaissances, le concept de maturité scolaire est considéré comme un outil essentiel pour connaître les vulnérabilités des enfants et intervenir de manière adéquate.

Enfin, la Politique de l'enfant rejoint et renforce l'ensemble des politiques, plans d'action et stratégies d'intervention actuellement en vigueur à la Ville de Montréal, au profit des enfants et des adolescents.

Les cinq domaines de maturité scolaire

- Santé physique et bien-être
- Compétence sociale
- Maturité affective
- Développement cognitif et langagier
- Habiletés de communication et connaissances générales

Source : *Enquête sur la maturité scolaire des enfants montréalais. Rapport régional – 2008*, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

5 axes d'intervention

1. La sécurité et l'accessibilité des environnements urbains
2. La sécurité alimentaire et la saine alimentation
3. La persévérance scolaire et la réussite éducative
4. L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs
5. Les familles et les communautés